

Le drapeau [suite et fin]

Autor(en): **Bolley, Walter**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero**

Band (Jahr): **1 (1887)**

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-789648>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Père C. françois Ménestrier, de la Compagnie de Jésus, (1671) déclare qu'il est impossible de fixer d'une manière positive la date et l'origine de la représentation des émaux par des hachures; Hulton la Colombière dit-il, Caramuel, Gelenius, etc. se sont servis de traits différent suivant leurs méthodes respectives. Christophe de Burkens (1626) note tout les couleurs autrement qu'on ne le fait maintenant; il cite aussi un frère jésuite, Silvestre Pierre-Sainte, comme ayant employé ces hachures; mais il n'en serait pas l'inventeur, suivant le Père Ménestrier, tandis que Victor Bouton, peintre héraldiste, n'hésite pas à affirmer, dans son Traité, (en 1863) que c'est bien à Silvestre Pierre-Sainte-Pierre, (Petra sancta) qu'on doit la connaissance de la couleur des émaux et fourrures par l'inspection des traits des hachures ou gravures. Voici enfin l'opinion du Comte de Magny (1858): "En gravure, on exprime les 7 couleurs du Blason par des signes particuliers et conventionnels dont on ne sait positivement à qui attribuer l'utile invention et dont on paraît ne s'être servi que vers la fin du XVI^e siècle. ,"

Quant aux drapéaux, lirées, cocardes, etc. ils ne sont pas toujours de la couleur de l'eau : ainsi les Anciennes Bannières de nos Bourgeoisies, Schaffhouse (eau noir et or, bannière verte & noire) etc. Les Anciens Sceaux, jusqu'au 17^e siècle environ ne portent pas l'indication des émaux sur les pièces des Armoiries qui y sont gravées. Il ne faut pas faire rentrer dans les traits héraldiques les ornements de fantaisie dûs à l'imagination des peintres et des graveurs.

(à suivre)

Le Drapeau (Suite et fin)

III.

Silence? Silence!

Dans la foule des voix chuchotent... Mais lorsque l'orateur paraît, on n'entend plus un seul bruit. Il parle... Il retrace le bonheur d'un pays où fleurit la paix... Foin des luttes fratricides! Le sang qui coule dans nos veines ne doit pas arroser bêtement la terre! A nous le culte du foyer, des vertus domestiques... A nous l'amour de ce beau rouge et blanc ...

Tous les regards se sont tournés vers le drapeau qui flotte souriant, au-dessus des têtes et qui semble les bénir... Et la foule, heureuse des écrier avec l'orateur:

Vive le Drapeau! Emblème des vertus domestiques! Qu'il vive à jamais!

C'est le drapeau officiel!

IV.

C'est le drapeau funèbre qui passe, voilé d'un crêpe de deuil. Oh! la tristesse est dans tous les coeurs. Ceux qui suivent le convoi ont baissé tristement la tête. Et le cortège, endeuillé, suit sa route au rythme d'une marche funèbre..

Dans le champ du repos, encore quelques paroles d'action ! Puis lourdement les pelletées de terre tombent sur le cercueil... Au-dessus de lui, le drapeau s'incline lugubrement ; ses plis retombent avec effort, il semble qu'il pleure..

Hélasoui, c'est la patrie qui pleure la perte d'un des ses plus glorieux enfants ! Drapeau ! drapeau funèbre ! que de tristes souvenirs tu évoques dans nos coeurs !

V.

C'est au Musée, dans la Salle des Antiquités où s'entassent lances et halberdes et monstrueuses épées, et les cuirasses bosselées, si droites, si fermes qu'on croirait à les voir qu'elles renferment l'âme des preux d'autrefois.

Et sur toute la Salle de vieux lambeaux planent. Bannières de soie efflochées, drapeaux de drap, trous de balles, aux hampe désastreusement rognées, si tristes, si pittoresques, avec leur air de choses mortes, disparues de la scène du monde.

Un rayon de Soleil ! Et tout cela étincelle et la poussière resplendit et tournoient des milliers d'atomes, âmes des vaillants, eux aussi disparus. Et l'or reluit et les trous s'effacent ; un souffle fait s'agiter ces ombres des drapeaux de nos frères.

Salut aux drapeaux des antiques jours de gloire ! Salut aux drapeaux qui assisteront aux luttes d'où jaillira la liberté.

VI.

Salut au drapeau, au drapeau des fêtes et des deuils populaires, au drapeau des combats et des jours de paix... Aux jours glorieux, comme aux jours à peu près inconnus des défaites nous ne nous lasserons point de te chercher, drapeau, emblème de la patrie, drapeau fait des fibres les plus fines de nos coeurs !

Walter Biolley

Armoiries de Familles neuchâteloises.



Armorial neuchâtelois de M le Colonel de Mandrot contient plusieurs erreurs et plusieurs lacunes. La figure 15 représente une Armoirie qui ne